

Ecrit par le 20 décembre 2025

## Mme CAPARROS



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maîtres LAPEYRE,  
DUCROS et AUDEMARD  
Notaires associés  
à Avignon (Vaucluse)  
1 rue des Ciseaux d'or**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL**

**ARTICLE 1378-1 DU CODE DE PROCEDURE CIVILE**

**LOI n° 2016-1547 du 28 NOVEMBRE 2016**

Suivant testament olographe fait à LE PONTET (84130), en date du 25 novembre 2020, Madame Josiane CAPARROS, en son vivant retraitée, demeurant à LEPONTET (84130), 95 avenue Charles de Gaulle, né à

Ecrit par le 20 décembre 2025

COLOMB BECHAR (ALGERIE) le 29 mai 1944, divorcé de Monsieur Jean Pierre GENELETTI, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON (Vaucluse) le 10 novembre 1972, et non remariée, décédé à AVIGNON (84000) le 29 Janvier 2024

A consenti des legs universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON, place Saint-Pierre, 1, rue des Ciseaux d'Or, le 23 avril 2024. Il résulte de cet acte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON (84008) CEDEX1, B.P. 20180, 1, rue des Ciseaux d'Or, dans le mois suivant l'envoi au greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 30 avril 2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion

Le Notaire

## M CHATAIN

Ecrit par le 20 décembre 2025



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et  
Laurence GUILIÉ, notaires associés à  
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 12 septembre 2022, Monsieur Henri Jean Pierre **CHATAIN**, en son vivant retraité, demeurant à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) 32 rue de la Férigoulo Résidence les Châteaux de Provence. Né à CHATEAURENARD (13160), le 15 février 1941. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) le 26 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal

Ecrit par le 20 décembre 2025

d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 10 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hélène SELLIER-DUPONT, notaire à AVIGNON (Vaucluse), référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

## Mme FOURNIER

Ecrit par le 20 décembre 2025



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



Attestation de parution sur [echodumardi.com](http://echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,  
Pauline CHIAPELLO et  
Clio PEYRONNET  
Notaires associés à  
Avignon (Vaucluse)**

**15 rue Armand de Pontmartin**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Ecrit par le 20 décembre 2025

Suivant testament olographe en date du 07 Juin 2018, Mme Nicole Anne-Marie Augusta **FOURNIER**, dt à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) 32 rue de la Férigoulo EHPAD Les Chateaux de Provence. Née à APT (84400), le 22 décembre 1925. Décédée à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) (FRANCE), le 1er septembre 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clio PEYRONNET, Notaire à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 5 avril 2024, suivi d'un acte complémentaire de dépôt le 12 avril 2024 contenant saisine duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laurence BLANC-HIRSCHAUER, notaire à LA CIOTAT 205 avenue Emile Bodin, CRPCEN 013033, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## M PAULET



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 20 décembre 2025

Par testament olographe du 06 janvier 2020, Monsieur Julien Louis **PAULET**, né à LE PONTET, le 24 avril 1930, domicilié fiscalement à AVIGNON (84140), 790 chemin de la Verdière, MONTFAVET et demeurant à l'EHPAD « Les Terrasses du Ventoux » sis à LE PONTET (84130) 1 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, veuf en uniques noces de Madame Jeannine Marie Josephine COMBAS, décédé à AVIGNON, le 15 février 2024, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Maud BEAUSSIER-GARBACCIO, suivant procès-verbal en date du 18 avril 2024, dont une copie authentique a été envoyée au Tribunal judiciaire d'AVIGNON, le 19 avril 2024. Il résulte dudit procès-verbal que les légataires remplissent les conditions de la saisine compte tenu du caractère universel du legs et de l'absence d'héritiers réservataires.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Maud BEAUSSIER-GARBACCIO, notaire à AUBERVILLIERS, notaire chargé du règlement de la succession

---

## Mme BOURGUE

Ecrit par le 20 décembre 2025



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**SCP Guy Fraychinaud  
et Christophe Lersy  
Notaires Associés  
Rue des Clastres  
84220 GORDES**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 2010, Madame Jacqueline Lucienne **BOURGUE**, en son vivant retraitée, demeurant à ROUSSILLON (84220) 1548 chemin de Joucas. Née à CAVAILLON (84300), le 18 décembre 1950. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité

Ecrit par le 20 décembre 2025

française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à ROUSSILLON (84220) (FRANCE), le 28 février 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 17 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LERSY, notaire à GORDES 84220, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## M MARTINEZ-LOPEZ

Ecrit par le 20 décembre 2025



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



Attestation de parution sur [echodumardi.com](http://echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Étude de Maitres  
Stéphanie  
JEANJEAN-BOUDON,  
Henri PASSEBOIS et  
Olivier JEANJEAN,  
Notaires associés,  
à CARPENTRAS,  
100 Avenue Wilson**

#### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Ecrit par le 20 décembre 2025

**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 15 décembre 2020, Monsieur José Florentin Emile **MARTINEZ-LOPEZ**, en son vivant retraité, demeurant à SARRIANS (84260), 1757 Route de Saint Laurent. Né à MONTEUX (84170), le 1er janvier 1942. Ayant conclu avec Madame Josette Noëlle APPLANAT un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Henri PASSEBOIS, notaire à CARPENTRAS, le 22 décembre 2023. Décédé à CARPENTRAS (84200), le 4 mars 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Henri PASSEBOIS, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 11 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Henri PASSEBOIS, notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**Mme SAEZ**



**NOTAJURIX  
CONSEIL UZES  
Notaires Associés  
1 rue Joseph Lacroix  
30700 UZES**

Ecrit par le 20 décembre 2025



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**NOTAJURIX  
CONSEIL UZES  
Notaires Associés  
1 rue Joseph Lacroix  
30700 UZES**

### **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

#### **Article 1007 du Code civil**

#### **Article 1378-1 Code de procédure civile**

#### **Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 28 août 2013, Madame Irène Marthe Odette **SAEZ**, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Roger Raymond DESCHAMPS, demeurant à AVIGNON (84000) 20 rue Ernest Teissier.

Née à NIMES (30000), le 24 mars 1930.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 17 janvier 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène PEUCH, notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Denis BONGENDRE et Hélène PEUCH, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES, soussigné, identifié sous le numéro CRPCEN 30060.

Ecrit par le 20 décembre 2025

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître David AVIGNON, notaire à UZES 30700, référence CRPCEN : 30048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

## Mme COMBLEZ

Ecrit par le 20 décembre 2025



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



### Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et  
Laurence GUILIÉ, notaires associés à  
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**  
**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

#### Article 1007 du Code civil

#### Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 mai 1993, Mademoiselle Edith Ginette Emilie **COMBLEZ**, en son vivant retraitée, demeurant à SORGUES (84700) 75 allée des Pins. Née à AVIGNON (84000), le 4 septembre 1951.

Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à AVIGNON (84000) le 9 février 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé

Ecrit par le 20 décembre 2025

de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 28 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel COMTE, notaire à SORGUES (Vaucluse), référence CRPCEN : 84009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

## M PUIZOT

Ecrit par le 20 décembre 2025



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**Jean-Victor MONTAGARD  
et Martial RAMOGNINO  
300 Avenue Saint Quenin  
84110 VAISON LA ROMAINE**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 20 septembre 2023, Monsieur André René **PUIZOT**, demeurant à SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS (84110) 385 chemin Lozieu. Né à VAISON-LA-ROMAINE (84110), le 31 janvier 1951. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à VAISON-LA-ROMAINE (84110) le 26 novembre 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par

Ecrit par le 20 décembre 2025

Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 1er février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

## Mme DELHOMME

Ecrit par le 20 décembre 2025



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



Attestation de parution sur [echodumardi.com](http://echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents



Étude de Maitres  
Stéphanie  
**JEANJEAN-BOUDON,**  
**Henri PASSEBOIS et**  
**Olivier JEANJEAN,**  
**Notaires associés,**  
**à CARPENTRAS,**  
**100 Avenue Wilson**

#### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Ecrit par le 20 décembre 2025

**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 11 juin 2009, Madame Maryse Viviane **DELHOMME**, demeurant à CARPENTRAS (84200) 97 rue Terradou, née à SAULT (84390), le 1er avril 1942. Célibataire. Décédée à CARPENTRAS (84200) (FRANCE), le 31 janvier 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 28 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**M MARTINET**

Ecrit par le 20 décembre 2025



# Notaire



Ecrit par le 20 décembre 2025



Attestation de parution sur [echodumardi.com](http://echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents



Office Notarial  
Jean-Baptiste BOREL  
Notaire Associé  
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame  
84100 ORANGE

#### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament holographique en date du 22 février 2019, Mr Hubert Joseph Augustin **MARTINET**, en son vivant retraité, demeurant à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) 837 route d'Orange Né à CAMARET-SUR-AIGUES (84850), le 25 août 1941 Célibataire, Non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité

Ecrit par le 20 décembre 2025

française, résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à ORANGE (84100), le 17 février 2024, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sophie DOURLENT, Notaire au sein de la Société par actions simplifiée « Office Notarial Jean-Baptiste BOREL », titulaire d'un Office Notarial à ORANGE (Vaucluse), le 15 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire ci-dessus nommé, référence CRPCEN : 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Pour avis, le notaire.

## M VERNIN



Attestation de parution sur [echodumardi.com](http://echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 mai 2024 sous réserves d'incidents

**Me Etienne RISPAL**  
**Notaire**

Ecrit par le 20 décembre 2025

**84390 SAULT**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code Civil**

**Article 1378-1 Code de Procédure Civile**

**Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament holographique en date du 29 janvier 2017, M. Denis Paul Léon **VERNIN**, en son vivant Prêtre, ayant demeuré à AVIGNON (84) 25, rue du Laurier d'Arles, MONTFAVET. Né à APT (84) le 29 octobre 1953. Célibataire. Non soumis à un pacs ou partenariat. De nationalité française. Décédé à AVIGNON (84) le 6 février 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT, le 08 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession - Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT (84390) Chemin Roumane - B.P. 4, n° CRPCEN 84047, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.